

Moussa Duff souligne la pertinence des concepts de *status* et de *corpus* des grilles LAFDEF, car, en connaissant l'équilibre qui s'opère entre les deux notions dans un pays où le français n'est pas langue maternelle, on peut adopter des politiques linguistiques responsables (et démocratiques). Surtout que l'on peut très bien observer avec des visées différentes : didactiques, politiques... **Robert Chaudenson**, qui avait imaginé comme titre pour son intervention « Observer pour ne pas agir », énonce son scepticisme face à de nombreuses décisions - comme le Plan décennal d'aménagement linguistique adopté par l'ACCT en 1989 - qui n'ont jamais été suivies d'effet, alors que, justement, les observations sont faites depuis longtemps : au moins depuis 1986, grâce notamment à ses travaux et à ceux du Haut Conseil de la Francophonie qui se sont améliorés avec les années. Cependant, dans la mesure où le décalage entre le français tel qu'il est perçu et le français tel qu'il est vécu persiste, selon **Thierry Bulot**, il faut au contraire absolument poursuivre l'observation pour intégrer la complexité. Pour **Rainer Enrique Hamel**, il faudrait d'ailleurs arrêter de séparer recherche et action, d'autant que, comme le dit **Christian Tremblay** : « observer (si l'on s'en donne les moyens), c'est agir ». Dans cet esprit, **Richard Marcoux** évoque le cas d'expériences conduites au Québec permettant l'interaction observation-action.

- **Contre une conception essentialiste de la langue**

Didier de Robillard évoque le mouvement historique d'homogénéisation des langues lié à la construction des Etats-nations qui a favorisé les idées de langues pures, stables, etc. Or, dans une période de mutation comme la nôtre, il faut modifier le regard sur les langues et l'approche traditionnelle des langues et sortir d'une « manière unique de créer de la diversité ». C'est la langue qui est au service des hommes et pas l'inverse. **Moussa Duff** souligne que, dans les pays d'Afrique subsaharienne, le français, langue de l'administration, a une fonction politique mais n'est pas la langue de socialisation. Son avenir est lié à deux paramètres fondamentaux : l'éducation bien sûr et l'organisation dans l'enseignement du partenariat entre les langues ; mais aussi son rôle de langue de commerce et de migrations pour sauvegarder sa place internationale. A ce propos, **Louis-Jean Calvet** pense que la mise en place d'un visa francophone s'impose. **Salikoko Mufwene** insiste aussi sur le décalage entre discours et réalité et souligne la grande vitalité des langues africaines (wolof, lingala...) et la concurrence qu'elles introduisent par rapport à la langue française, celle-ci devant prouver son utilité et tabler sur le secteur économique plutôt que demeurer uniquement langue de culture et de coopération.